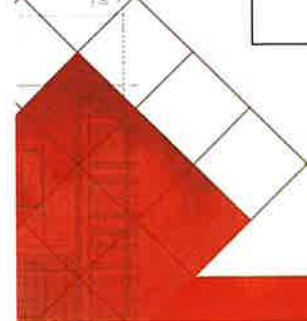
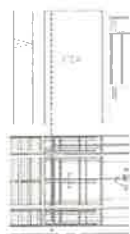




CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 octobre 2025



Délibération n° 2025/84

OBJET : Approbation de la convention d'étude avec la commune des ACHARDS et la Communauté de communes du Pays des Achards – Rue Jules Ferry

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement ses articles 2 et 9-6°,

Vu le projet d'orientations du Programme Pluriannuel d'Intervention 2025-2029 approuvé par le Conseil d'Administration de l'EPF de la Vendée par délibération n° 2025/02 du 13 mars 2025,

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration :

- APPROUVE la convention d'étude entre la commune des Achards, la Communauté de communes du Pays des Achards et l'EPF de la Vendée relative aux actions foncières visant à favoriser la réalisation d'un projet de renouvellement urbain et de densification – rue Jules Ferry
- MANDATE le Directeur Général pour procéder en tant que besoin à la mise au point technique de cette convention.

La Vice-Présidente du Conseil
d'administration

Amélie RIVIERE

✓ Certified by yousign

Amélie RIVIERE

Vu et approuvé le 14 octobre 2025

Pour le préfet,
la secrétaire générale de la Préfecture
de la Vendée
Le Préfet de la Vendée
Nadia SEGHIER